

Que deviennent nos jouets usagés ?

Nature et Santé Santé-Environnement

À Noël, les ventes de jouets explosent... mais c'est aussi l'occasion de donner une seconde vie à ceux que vous n'utilisez plus. Depuis 2022, les jouets entrent dans la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) : leur recyclage est désormais financé par ceux qui les mettent sur le marché. Le bilan 2023, première année pleine du dispositif, révèle les enjeux d'une filière encore discrète mais cruciale. [d'après RA]

Consulter l'article

<https://infos.ademe.fr/economie-circulaire-dechets/2025/que-deviennent-nos-joue...>

Mise à jour de cette page :

30/01/2026

[Ressources pour comprendre et transmettre](#)

Format :

[Article en ligne](#)

Année :

2025

Auteur :

Agence de la
Transition Ecologique
- ADEME

Editeur :

ADEME